

1448, 1^{er} septembre – Moulins.

Quittance de Charles, duc de Bourbonnais et d'Auvergne, etc., à Pierre Mandonier, receveur receveur des aides et tailles du bas pays d'Auvergne, pour la somme de 400 livres tournois octroyée par les nobles et gens d'église dudit pays.

- A. Original sur parchemin, signé, jadis scellé du sceau de secret en cire rouge¹. 240 x 65-95 mm. Bibliothèque nationale de France, ms. fr. 20389, n° 87.
- B. Copie moderne sur papier par Gaignières, incomplète. 235 x 375 mm. Bibliothèque nationale de France, ms. fr. 20388, folio 153.
- a. André Leguai, *Les ducs de Bourbon pendant la crise monarchique du XV^e siècle. Contribution à l'étude des apanages*, Paris, Les Belles lettres, 1962, p. 202, pièce justificative n° 10.

Charles, duc de Bourbonnois et d'Auvergne, comte de Clermont et de Forez, seigneur de Beaujeu et de Chastel Chinon et per et chamberier de France, confessons avoir eu et receu de Pierre Mandonier, receveur des aides et tailles ou bas païs d'Auvergne, la somme de quatre cens livres tournois a nous ordonnee et tauxée par les gens d'église et nobles d'icellui bas païs d'Auvergne a l'assamblee des trois estaz dudit païs fete a Montferrand ou mois de janvier derrnier passé, pour nostre part et porcion des instrucions mises sus oudit païs, outre et avecques la taille acordee a monseigneur le roy par lesdiz trois estaz a icelle assamblee, de laquelle somme de IIII^C l. t. nous tenons pour contans et bien paieez, et en quittons ledit receveur et tous autres. Donné en nostre ville de Molins, soubz nostre seel de secret, le premier jour de septembre, l'an mil CCCC quarente et huit.

Édition : Olivier Mattéoni et Jean-Damien Généro.

Ce document PDF a été compilé en juillet 2024 dans le cadre du programme de recherche public « Actes princiers au royaume de France (XIV^e-XVI^e siècle) », porté par le Laboratoire de médiévistique occidentale de Paris (UMR 8589 CNRS-Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne) sous la direction scientifique d'Olivier Mattéoni, professeur des universités (Paris 1), et dont les partenaires sont le Laboratoire d'Excellence « Histoire et anthropologie des savoirs, des techniques et des croyances » (LabEx hastec), le Centre Jean Mabillon (EA 3634/ École nationale des chartes), le Centre de recherches historiques (UMR 8558/ CNRS-EHESS) et les Archives nationales de France. La transcription et l'appareil critique du présent acte sont mis à disposition sous [Licence Ouverte V 2.0](#).

1. Gaignières (exemplaire B.) indique que ce document est "scellé en cire rouge. Le sceau est cassé."

Pour plus d'information, consultez le site Actes princiers (actesprinciers.huma-num.fr).